

*Droits de la personne*

Un autre événement récent s'est produit en Union Soviétique. Le physicien Youri Orlov a été condamné à 7 ans de camp à régime sévère et à 5 ans d'assignation à résidence. M. Orlov n'avait pour tout tort que d'avoir été le dirigeant du groupe d'Helsinki, qui tâchait de surveiller l'application des accords d'Helsinki en URSS. Or, M. Orlov n'est que le dernier de plusieurs dissidents soviétiques qui ont à cœur le respect des droits de la personne et qui ont tous été condamnés à des peines maximales. Au début du mois, à Rostov, 2,000 Baptistes ont été détenus à la suite d'une manifestation religieuse. Et que dire des situations inhumaines que doivent traverser les Juifs soviétiques avant d'émigrer vers Israël? Ces gens doivent attendre des années, perdre tous leurs droits et biens avant de pouvoir quitter le pays au «compte-gouttes».

Devant cet état de choses et la répression évidente qui existe en URSS et en Tchécoslovaquie, il n'y a aucune protestation de la part de notre gouvernement. Pouvons-nous accepter, monsieur le président, que notre gouvernement reste bouche bée devant ces violations flagrantes des droits de l'homme et devant la brutalité que subissent les dissidents?

Il est vrai que depuis quelque temps à la suite de quelques projets de loi comme la loi sur l'ouverture du courrier, le bilan du gouvernement en ce qui a trait aux droits de l'homme est assez maigre. Dans un prologue à une brochure intitulée: Le Canada à Belgrade, l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures en résumant les étapes préparatoires à la conclusion de l'Accord final d'Helsinki disait ceci, et je cite:

Le Canada s'est surtout attaché à promouvoir activement les manifestations tangibles des droits de l'homme, comme la libre circulation des hommes et des idées.

Dans l'état actuel des choses, monsieur le président, le ministre eût mieux fait de dire plutôt que le Canada s'était attaché à promouvoir passivement les manifestations tangibles des droits de l'homme. Ces droits de l'homme ne semblent pas préoccuper le gouvernement outre mesure. Il est vrai qu'avec la querelle sur la taxe de vente, nous avons perdu de vue des problèmes très importants. Il faudra admettre que si des libertés sont brimées dans un coin du monde, ce sont nos propres libertés qui sont menacées.

En guise de conclusion, monsieur le président, je voudrais répéter l'avertissement que je donnais aux gens de la Dominion of Canada English Speaking Association, qui m'ont envoyé un document dans lequel ils demandaient l'abrogation des droits du français au Canada. Dans une lettre qui fut publiée par le journal *Le Droit*, il y a deux semaines, je disais ceci:

Tant et aussi longtemps que des barrières de langue existeront, et tant et aussi longtemps que quelqu'un d'entre nous sera victime de discrimination parce que sa langue n'est pas celle de la majorité, ou qu'il n'est pas comme ceux qui prétendent posséder la vérité et le droit, aucun d'entre nous n'est vraiment assuré de ses libertés déjà minces.

Le gouvernement devrait mettre en application le fait que la vocation de l'homme c'est d'être aimé. La dignité est d'être un objet inconditionnel d'amour.

[M. Allard.]

● (1722)

[Traduction]

**M. Gus MacFarlane (Hamilton Mountain):** Monsieur l'Orateur, je vois que le député de Grey-Simcoe (M. Mitges) aimerait participer au débat et je limiterai mes propos de manière à ce qu'il dispose d'au moins la moitié du temps qu'il reste avant la fin du débat.

Dans un débat aussi important que celui-ci, il est bien naturel que nous, hommes politiques, prenions position à ce sujet, mais si j'ai insisté pour limiter la durée des discours, c'est que je voulais m'assurer que les deux derniers intervenants, en l'occurrence le député de Grey-Simcoe et moi-même, aient le temps de prendre la parole.

Quand j'étais jeune, je voyais dans le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) un premier ministre hors pair en matière des droits de la personne. Je me rappelle également que par la suite, feu le très honorable Lester Pearson, a été considéré comme un ardent défenseur des droits de l'homme aux Nations Unies. Il est à la fois malheureux et surprenant qu'à propos d'une question aussi importante, quelles que soient les allégeances politiques—on peut ne pas être d'accord sur les méthodes—que certains refusent d'admettre que dans les discours qu'il a prononcés ces jours-ci sur le désarmement et devant les membres de l'OTAN—questions qui ne sont étrangères au débat—le premier ministre a su placer le Canada et ses politiques à l'avant-garde de la défense des droits de la personne. C'est une chose que l'on devrait admettre et dont on devrait saisir l'évidence.

Dans son discours sur le désarmement aux Nations Unies, le premier ministre a déclaré:

Je crois que la sécurité mondiale sera gravement menacée par le déploiement accru d'armes nucléaires, et les gouvernements ont le devoir d'élaborer leurs politiques en considérant qu'il est possible de mettre un terme à la prolifération.

Aujourd'hui, on a laissé entendre que le premier ministre ne s'était pas opposé à la bombe à neutrons. Pourtant, il a indiqué sans ambages qu'il était contre ce genre d'engin. Cette question est étroitement reliée aux droits de la personne, car si nous étions victimes d'une bombe à neutrons aujourd'hui, nos pupilles, les lumières, les caméras et l'édifice resteraient en place, mais pas nous. Pas une mouche ne survivrait. La bombe à neutrons détruit uniquement les être vivants. Ce n'est pas une arme de guerre ordinaire, et c'est pourquoi quand nous parlons de désarmement, nous devons dénoncer quelque chose de fondamentalement contraire aux droits de la personne. Dans les réunions de l'OTAN, les mêmes problèmes se posent.

Le premier ministre a également souligné que chaque fois qu'il est question de la sécurité des personnes et des pays, il faut se rendre compte que les membres du club atomique estiment nécessaire de créer un équilibre pour assurer leur sécurité. D'autres, qui insistent sur les armes de type classique, estiment qu'il leur faut 30,000 chars d'assaut pour assurer leur sécurité. D'autres encore croient que leur sécurité exige 20,000 avions. Ceux d'entre nous qui veulent le désarmement craignent pour la sécurité de tous les habitants de la planète, et nous voulons donc limiter les armements.